

## RAPPORT D'ACTIVITE 2023

### « Unité d'Enseignement Maternelle Autisme »



<b>Identification de la structure</b>	
<b>Nom de la structure</b>	UEMA du SESSAD Lostanges
<b>Adresse de la structure</b>	1244, Route de Lostanges 81710 NAVES
<b>Coordonnées téléphoniques</b>	05 63 72 68 00
<b>Adresse électronique</b>	uema@apajh81.org
<b>Nom du directeur</b>	M.POLVOREDA Uvaldo
<b>Type de structure</b>	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
<b>Capacité et modalités d'accueil</b>	7 enfants de 3 à 6 ans accompagnés en école Maternelle
<b>Numéro FINESS</b>	810012807
<b>Date de création</b>	30 Août 2021
<b>Nature et date du dernier arrêté d'autorisation</b>	Arrêté portant modification sur l'autorisation du SESSAD Lostanges par extension non importante de capacité. 29 octobre 2021
<b>Organisme gestionnaire</b>	APAJH du Tarn

# 1- Les besoins des personnes accompagnées

## L'ANALYSE DE L'ACTIVITE

	2021	2022	2023
Nombre de jeunes au 31/12 7 places, de 3 à 6 ans, présentant des Troubles du Spectre Autistique : <b>TSA.</b>	6 (Septembre à décembre)	6 (Janvier à Juillet) 7 (Septembre à Décembre)	7
Nombre d'admissions en cours d'année	6 entrées	2 entrées	3 entrées
Nombre de sortants	Aucune sortie	1 sortie	3 sorties
Nombre de journées théoriques (7 X 207)	(7 x 77) 539	1449	1449
Nombre de journées réalisées	462	1293	1436
Taux d'occupation	85,71 %	89,23 %	99,1 %
Nombre de personnes sur liste d'attente	8	9	7

L'UEMA accompagne **7 enfants à temps plein** depuis cette année, ce qui explique **l'augmentation du taux d'occupation** de près de 9 points.



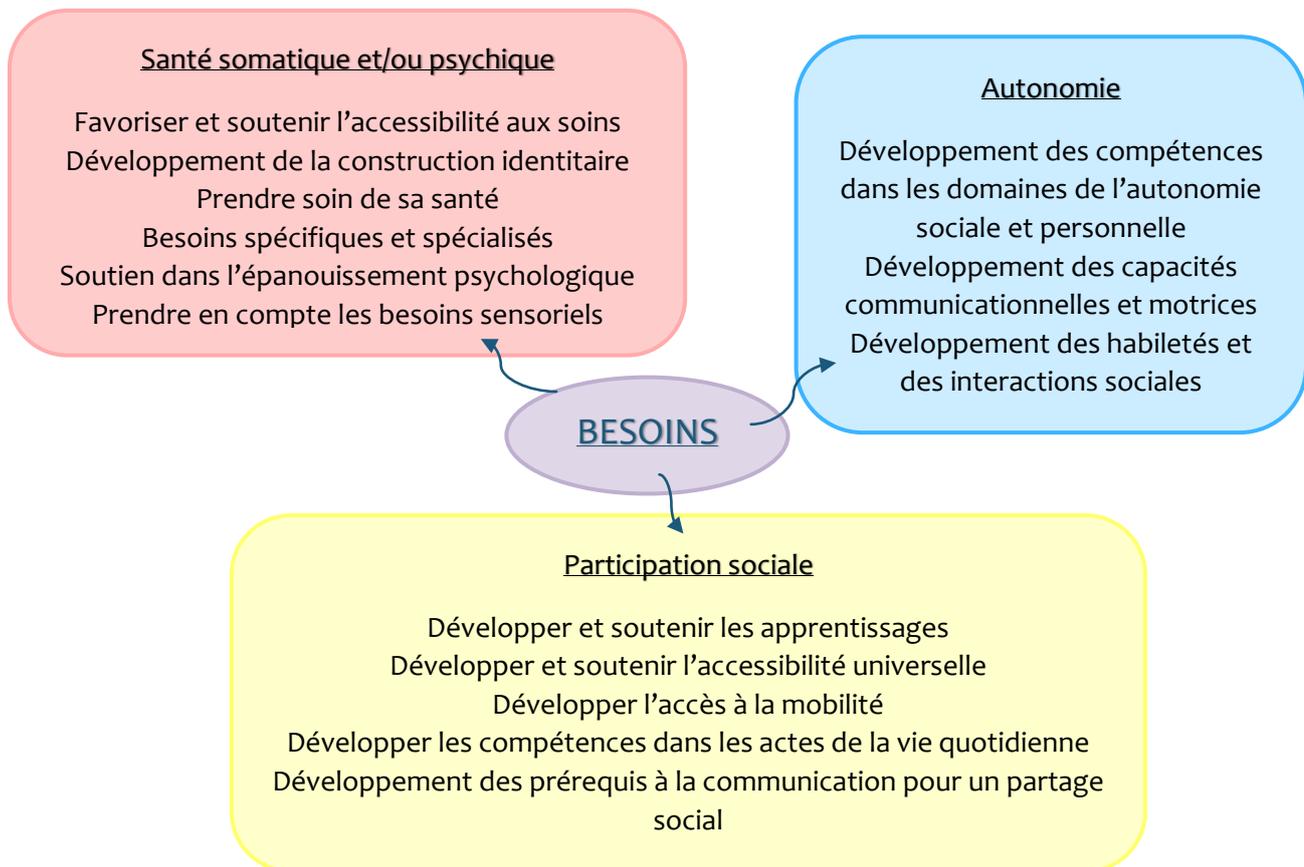
L'APAJH du Tarn s'est engagée à garantir **la continuité d'un parcours scolaire adapté et sans rupture** à la sortie de l'UEMA.

Dans ce cadre, **les 3 sorties** se sont effectuées vers :

- ➔ Scolarisation accompagnée d'aide humaine en classe ordinaire, avec **étayage du SESSAD Lostanges.**
- ➔ Scolarisation au sein de l'unité d'enseignement de **l'IME Lostanges.**

## LES BESOINS

L'accompagnement proposé est centré sur le **parcours de la personne** en situation de handicap, qui en est **l'actrice principale**. La question du choix est fondamentale à tous les âges de la vie, surtout lorsque les personnes accompagnées n'ont pas accès au langage oral. L'accompagnement des professionnels réside alors dans le fait de **favoriser l'expression** et le **pouvoir d'agir de la personne** accueillie. Le travail s'effectue en **partenariat** avec les acteurs qui interviennent autour du projet personnalisé de la personne.



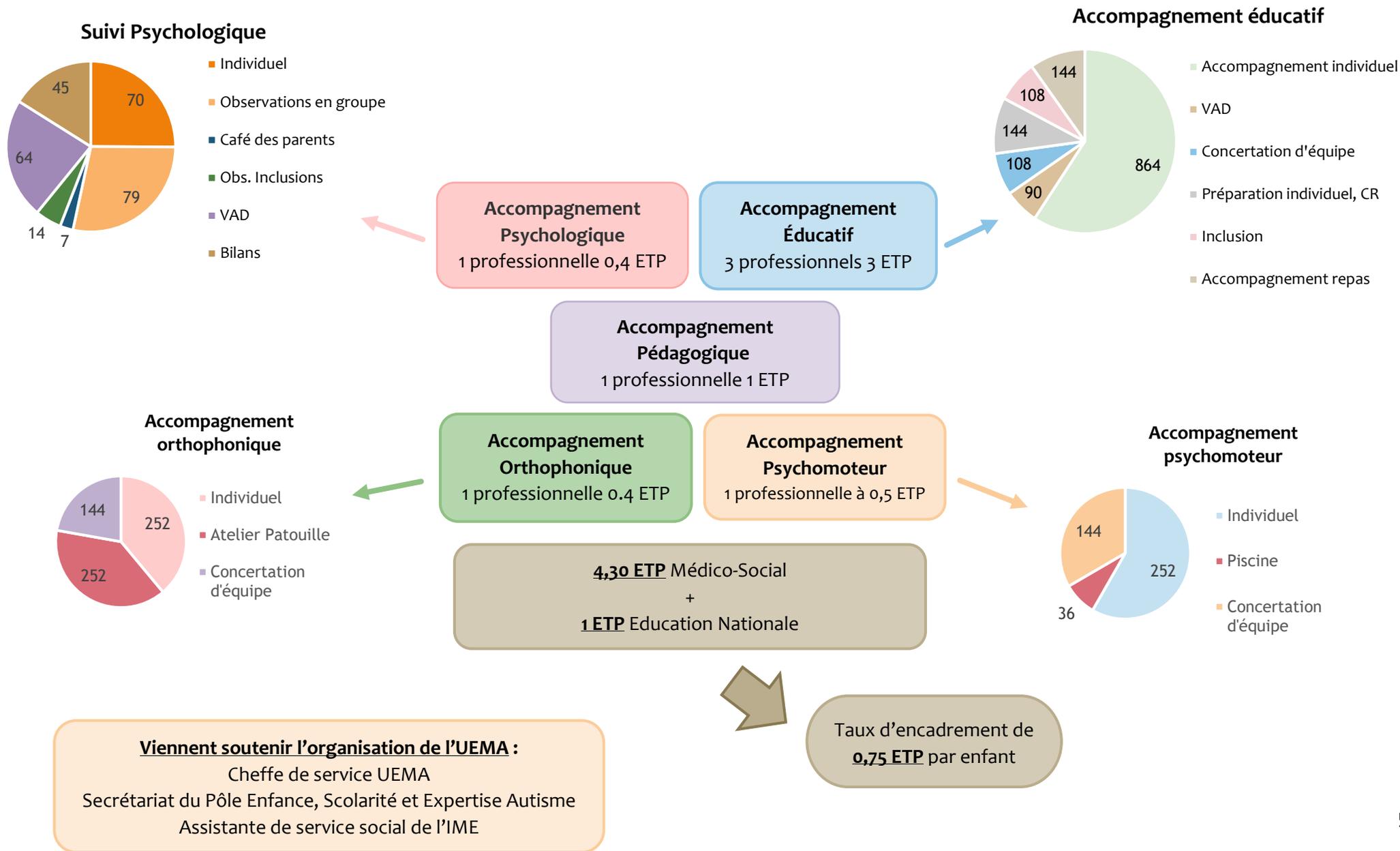
Les besoins de chaque personne accompagnée sont pris en compte afin de proposer des prestations en adéquation avec ceux-ci, dans le respect des attentes et des demandes de chacune.

Il est à noter que les besoins des personnes accompagnées évoluent rapidement compte tenu des effets bénéfiques de cette prise en charge intensive précoce.

L'UEMA est une **étape dans le parcours scolaire** de l'enfant. Le principe est celui d'une scolarisation au plus tôt. Elle permet la toute première inscription sociale et scolaire de l'enfant. L'UEMA peut également être un **tremplin pour la suite du parcours** de l'élève en milieu ordinaire (ULIS, classe ordinaire, etc.).

L'UEMA offre donc **une scolarisation précoce, adaptée, personnalisée et structurée**. Elle développe les acquisitions de l'enfant et favorise sa socialisation.

## SPECIFICITE DU TRAVAIL EN UEMA



Une **équipe pluridisciplinaire**, formée à l'accompagnement des personnes avec autisme, travaille quotidiennement avec une enseignante possédant une grande expérience des apprentissages pédagogiques auprès de personne présentant un TSA.

#### **Cœur de la dynamique d'équipe :**

**Complémentarité de professionnels, issus du secteur médico-social et de l'Education Nationale.**

Chacun, avec l'expertise de sa fonction propre, porte un regard sur les besoins de l'enfant et ses potentiels. Ces **regards croisés** nourrissent la réflexion d'équipe et l'élaboration du projet personnalisé de chaque enfant.

#### **Place dans l'école :**

Importance de la **relation entretenue avec l'établissement scolaire** dans lequel est implanté l'UEMA.

Véritable **travail mené avec les différents professionnels de la communauté pédagogique et éducative** : la directrice, les enseignants qui accueillent un enfant de l'UEMA en inclusion dans leur classe, les ATSEM présentes dans les classes ainsi que le personnel de la Mairie avec lesquels nous collaborons (cantine, entretien des locaux, etc.).

Des **évaluations formalisées** permettent d'ajuster le travail proposé au fur et à mesure des progrès constatés, en s'appuyant systématiquement sur les centres d'intérêts de l'enfant, dans une approche basée sur le jeu.

## ***2- La participation des personnes***

L'accompagnement des professionnels réside dans le fait de **favoriser l'expression et l'autodétermination de la personne** accueillie.

La **participation des personnes accompagnées** et/ou de ses représentants légaux est par conséquent **systématiquement recherchée** lors de différents moments de rencontre : visites à domicile, rencontres familles, événements festifs, accès aux soins, co-construction et évaluation du projet personnalisé, etc.

Pour cela, la **construction d'outils spécifiques** (documents en FALC, Communication Alternative et Augmentée, etc.) est à poursuivre et à développer.

La connaissance que les parents ont de leur enfant et de ses besoins en fait des **experts et des partenaires essentiels** à toute proposition d'accompagnement.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, **14 réunions de co-construction du projet personnalisé** ont été réalisées. Le recueil des attentes et des besoins de la personne est réalisé sous forme d'entretien individuel par le coordinateur de projet, ou bien lors des visites à domicile, puis formalisé dans le document de projet personnalisé.

Des temps « **Atelier éducatif famille** » sont organisés lors des temps de vacances scolaires permettant aux parents d'effectuer des activités avec leur enfant en co-animant avec les éducateurs.

Des groupes de parole « **Café des parents** » sont mis en place et animés par la psychologue de l'UEMA.

Ceux-ci permettent le partage d'une même réalité par les aidants et leur permettent d'échanger sur leur rôle, tout en leur offrant un espace d'écoute et de parole bienveillant, sans jugement.

### 3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Visite de Mme GOUT, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Castres.

Moments d'échanges avec les enfants et les professionnels de l'UEMA dans l'optique de présenter l'accompagnement spécifique de cette classe.

Visite de M. TERLIER, Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription de Castres et de Mme DUPRAT, IA – DASEN de Toulouse, de M. LAGARD, IEN/SDEI, de Mme BILLAU, IEN circonscription de Castres, en présence du Président, de la Directrice Générale, du Directeur Adjoint du Pôle Enfance et de la Cheffe de service de l'UEMA de l'APAJH du Tarn, ainsi que des élus « affaires scolaires » et « handicap » de la mairie de Castres.

Rencontres et échanges des partenaires autour de l'accompagnement en UEMA, et du travail mené conjointement.

Visite des coordinatrices Parcours complexes/Handicap du CHIC.

Rencontre avec Mmes TELLIER et HENAUX concernant l'accès aux soins, dans le cadre de la convention de coopération entre le CHIC et l'APAJH du Tarn.

Rencontre partenariale avec la Cheffe de service et l'Assistante Sociale du SESSAD.

Cette rencontre s'est effectuée dans le cadre de la sortie de l'UEMA d'un enfant vers une scolarisation en classe ordinaire avec étayage du SESSAD, évitant ainsi une rupture de parcours.

Autres temps forts :

- ✓ Kermesse de l'école ;
- ✓ Accueil de stagiaires ;
- ✓ Visite de l'UEE d'Albi ;
- ✓ Accompagnements aux soins

## 4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

De nouveaux partenariats sont constamment recherchés au sein même du Pôle Enfance, mais aussi sur l'ensemble du territoire.

### Principaux partenaires :

L'ARS, la MDPH, le CRA Occitanie, l'Education Nationale, la plateforme TND, le CAMSP de Castres, les mairies de Navès et de Castres, la Médiathèque de Castres, la ludothèque de Castres, la piscine de l'Archipel à Castres, le comité de Sport Adapté du Tarn, les établissements et services IME, SESSAD, EMAS de l'APAJH 81, les services de l'ASE, les lieux de vie et familles d'accueil, le Foyer de l'enfance d'Albi, le CHIC de Castres, le cabinet d'orthoptie Briguiboul de Castres.

### Flyer de présentation UEMA :



Un livret de présentation de l'UEMA a été réalisé par les professionnels afin d'être diffusé largement sur le territoire, et ce dans l'optique de développer de nouveaux partenariats.

## 5- La démarche qualité

A ce jour, il n'y a pas de démarche qualité propre à l'UEMA. Toutefois le service bénéficie du support de la démarche qualité associative ainsi que du référent qualité du pôle enfance.

Axe 2024 : Mise en place du Dossier de l'Usager Informatisé : Imago-DU.

## 6- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Le soutien aux professionnels dans l'exercice des pratiques professionnelles par la formation est une volonté affirmée de l'établissement afin d'interroger ces pratiques. Il permet en outre de faire monter en compétences les professionnels, et ainsi de répondre au plus près des besoins des personnes accompagnées.

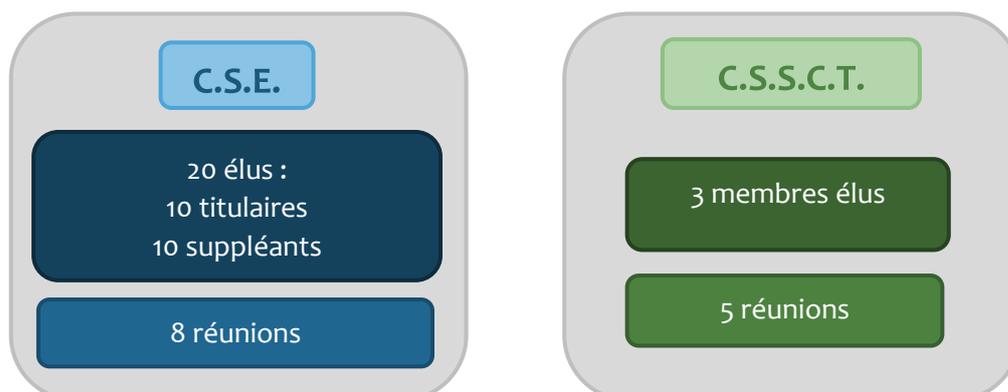
Plan de développement des compétences réalisé à l'APAJH du Tarn sur l'année 2023					
Nom de la Formation	UEMA	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS COLLECTIVES				#REF!	
L'atelier théorique ESDM	5	2	14	5	70
PEP3	7	2	14	7	98
FORMATIONS SECURITE					
Prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel	5	0,5	3,5	5	17,5
TOTAL	17	4,5	31,5	17	185,5

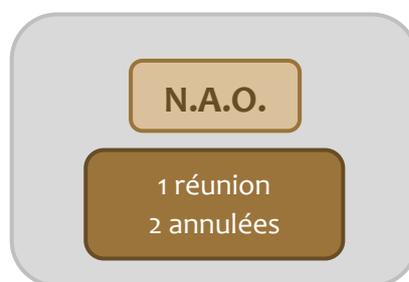
**A ces formations, s'ajoutent :**

- ✓ Inscription au **colloque UEMA / UEA** pour l'ensemble des professionnels avec participation aux différents temps d'ateliers : « TSA et TDAH », « lecture – écriture », « guidance parentale » ou encore « favoriser l'attention par des stratégies sensorielles ».
- ✓ Sensibilisation à l'outil **Vineland 2** pour un éducateur au CRA de Toulouse.

## 7- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail

Des élections ont eu lieu en mars 2023. Depuis celles-ci, un Conseil Social et Economique Unique a été mis en place au niveau associatif.





## 8- Les finances

### 1. L'ACTIVITE :

L'activité réalisée en 2023 est de 1.400 journées, soit +100 par rapport au prévisionnel.

### 2. LES CHARGES :

#### a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 1 afférent à l'exploitation courante</b>	23.624,74	26.500,00	23.364,32	-3.135,68

On note ainsi un écart de -3.135,68€ entre le CA et le budget Exécutoire.

L'ensemble des postes de ce groupe est en économie à l'exception des frais de télécommunications (borne 4G pour les déplacements).

#### b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.93 € pour l'année 2023.

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 2 afférent au Personnel</b>	231.835,71	224.477,94	220.837,20	-3.640,74

On observe un écart de -3.640,74€ entre le CA et le Budget Exécutoire.

Cet écart correspond aux écarts des rémunérations et des charges de personnel.

### c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 3 afférent à la structure</b>	22.633,07	21.883,00	35.368,95	+13.485,95

On note un dépassement de +13.485,95€ entre le CA et le Budget Exécutoire.

Le dépassement est généré par :

- Le poste location : +3.990,73€
  - o Location Immobilière : 1.684,20 Mairie de Castres ;
  - o Véhicule : 2.812,65€.
- Assurance : +419,28€ (Assurance du véhicule : 1.167,26€) ;
- Quotes-parts : +1.110,89
  - o Frais de siège : -1.131,84€ par rapport au budget ;
  - o Autres quotes-parts : 2.242,73€ correspondant à la ventilation du coût des heures des élus du CSE Unique sur l'ensemble de l'association en fonction de ETP des établissements.
- Dotations aux Provisions d'exploitation : +8.161,59€ correspondant aux Dotations IDR du service. Ce montant est intégralement repris en produit (transferts de charges).

**Le total des charges du service s'élève à 279.570,47€ (soit +6.709,53€).**

### 3. LES PRODUITS :

#### a. Les Produits de la tarification

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Montant des Produits de la tarification (73)</b>	266.110,00	272.860,94	272.860,94	+0.00

La dotation globale a été perçue entièrement.

#### Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	13.281,80	0,00	116.74	+116.74

Ce groupe est excédentaire de +116.74€, correspondant aux Indemnités Journalière de la sécurité sociale et prévoyance.

**b. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables**

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	2.457,57	0,00	8.161,59	+8.161,59

Ce groupe est excédentaire du fait des transferts de charges (IDR).

**Le total des Produits du service s'élève à 281.139,27€ (soit +8.278,33€).**

**4. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :**

**a. Le résultat comptable**

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de **+1.568,80€**.

<b>RESULTAT</b>
<b>+1.568,80€</b>

**b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif**

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	<b>+1.568,80€</b>
+ Reprise excédent/déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+3 181,95 €
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
<b>Résultat administratif corrigé</b>	<b>+4.750,75 €</b>

**c. Proposition d'affectation du résultat**

<b>Résultat administratif à affecter .....</b>	<b>+4.750,75 €</b>
--	--------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- Au compte 10685 : Réserve de compensation des déficits : **+4.750,75€**.

## 10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, les projets pour 2024

Diffuser le **flyer de présentation** de l'UEMA de l'APAJH du Tarn vers l'ensemble des professionnels médico-sociaux, sanitaires, et de la petite enfance du territoire.

UEMA Lostanges, **acteur territorial de l'accompagnement précoce** des enfants porteurs de TSA.

Être identifié en tant que **service ressource** afin de sensibiliser aux recommandations de bonnes pratiques de l'HAS (ABA, TEACCH...) en matière d'accompagnement d'enfants présentant un TSA.

**Rencontrer d'autres UEMA** afin de partager nos expériences et nos outils.

**Faciliter l'accessibilité aux soins** : compléter la fiche de liaison « personnes en situation de handicap » du CHIC, ainsi que l'échelle GED-DI (évaluation de la douleur) de manière systématique avec les familles.

**Développement des ateliers éducatifs**, cœur de l'accompagnement, en collaboration étroite avec les représentants légaux. Explications, démonstrations de ce qui peut se faire, et en totale cohérence avec le travail mené au domicile. Rendre les parents acteurs de ces ateliers, par guidance, afin qu'ils puissent réaliser des activités avec leur enfant et développer des stratégies au domicile.

## 11- Les annexes

⇒ Comptes administratifs.

Une année 2023 à l'UEMA  
en images



Atelier musique hebdomadaire



Jeux de société quotidiens



Inclusion inversée : enfants de MS à l'UEMA



Temps de regroupement



Travail de la communication avec utilisation du PECS



Parcours moteurs quotidiens



Atelier peinture



Atelier patouille



Fête de fin d'année à l'UEMA



Atelier Exploration sensorielle